

COMMUNE DE CAUMONT-SUR-GARONNE**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-08-03-01**

Membres en exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir: 1
Excusé : 0
Absent : 2
Votants : 13

Date de convocation :
25/07/2017

L'an deux mille dix-sept, le 03 août à 19 h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre IMBERT, Maire.

Présents : MM IMBERT – BROUSSE – CHEVANNE - DUREAU - Mme CARTRON – Mmes CAUBET – DULUC - LAGUE – VACQUE – MM. MATHERON – POURTAU - RIVIERE -

Pouvoir : Mme GALINOU à Mme CARTRON

Absent : MM. GUYET - VIGOUROUX

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard MATHERON

Objet :
Approbation du Plan
d'Aménagement et de
Développement
Durable : PADD

Monsieur le Maire rappelle aux élus que lors de la séance du 30 mars 2017, les travaux préparatoires à l'élaboration du PADD, réalisés par la commission d'urbanisme, ont été examinés et complétés pour transmission au bureau d'études.

Il présente aujourd'hui la mise en forme du PADD par le bureau d'études et demande aux élus de bien vouloir en débattre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE : le PADD présenté et formule quelques retouches orthographiques.

PRECISE : que la liste des équipements et installations des énergies renouvelables des particuliers n'est pas exhaustive.

DIT QUE : un exemplaire sera déposé au secrétariat de mairie pour consultation du public

Acte rendu exécutoire après dépôt
en S/Prefecture le : 10/08/2017

Publié le :

Notifié le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Pierre IMBERT

